



## COMMUNIQUE LRF

Mesdames et Messieurs Les Président (e)s de Clubs,

Nous constatons une recrudescence d'acte d'incivilités intolérables dans les différentes catégories de Jeunes, où plusieurs rencontres ont été entachées de violences,

Le Bureau de la Ligue Réunionnaise de Football, dans sa séance du 28 septembre 2023 :

\*Rappel aux clubs, l'importance de la bonne tenue de leurs licenciés (joueurs, éducateurs, dirigeants), afin de garantir la sérénité qui prévaut et de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité autour de leurs rencontres sportives.

\*Si les conditions d'organisation ne sont pas strictement appliquées par le club recevant, pour la protection des licenciés, des officiels, des éducateurs, L'Officiel désigné (Arbitre ou Délégué de la rencontre) pourra décider du **Non-Déroulement de la rencontre**, ...

\*De même, l'Officiel désigné (Arbitre ou Délégué de la rencontre) pourra décider du **l'Arrêt de la rencontre**, par le fait de propos injurieux, d'acte de violences, de débordement ou d'envahissement de l'aire de jeu...

Dans le cadre de l'application des consignes suivantes, le Comité Directeur prendra toutes les décisions nécessaires, **dont le retrait de toutes compétitions officielles des clubs incriminés pour la saison 2023 et de la suspension des licenciés / dirigeants responsables.**

Le Président de la Ligue Réunionnaise de Football

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Directeur Administratif

Antenne Nord : 97407 St Denis Messag Cedex 9 – Tel.Standard 0262 90 19 49 – Fax 20 17 81 ou 20 41 15 – Mail [lrf@wanadoo.fr](mailto:lrf@wanadoo.fr)

**Service Compétitions : Tél. : 0262 30 81 46 – Fax : 0262 30 10 34**

Antenne Sud : 62 B Rue Luc Lorion 97410 Saint Pierre – Tel. 0262 35 22 55 – Fax 0262 35 34 31